

Loi Générale modern

Loi n° 019/AN/23/9ème L Portant Code Numérique

n° 019/AN/23/9ème L

Ministère ASSEMBLÉE NATIONALE	Date de publication 18 septembre 2025
Numéro JO n° 04 du 06/07/2025	Date du numéro 6 juillet 2025

INTRODUCTION

L'ASSEMBLÉE NATIONALE A ADOPTÉ LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PROMULGUÉ LA LOI DONT LA TENUE SUIT :

VISAS

- VULa Constitution du 15 septembre 1992
- VULa Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution
- VULa Loi n°59/AN/94 du 05 janvier 1995 portant Code Pénal
- VULa Loi n°60/AN/94/3ème L du 05 janvier 1995 portant Code de procédure pénale
- VULa Loi n°103/AN/24/9ème L du 6 mars 2024 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption et des infractions assimilées
- VULa Loi n°104/AN/24/9ème L du 06 mars 2024, modifiant la loi n°110/AN/11/6èmeL relative à la lutte contre le financement du terrorisme
- VULa Loi n°105/AN/24/9ème L du 06 mars 2024, modifiant la Loi n°111/AN/11/6ème L relative à la lutte contre le terrorisme et autres infractions graves
- VULa Loi n°106/AN/24/9ème L relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive
- VULe Décret n°2024-052/PR/MJDH portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Renseignements financiers (ANRF)
- VULe Décret n°2024-053/PR/MJDH portant régime de mise en œuvre des sanctions financières ciblées liées au financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive
- VULe Décret n°2024-314/PR/MI portant application de la loi n°106/AN/24/9ème L relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive
- VULe Décret n°2021-105/PRE du 24 mai 2021 portant nomination du Premier Ministre
- VULe Décret n°2021-106/PRE du 24 mai 2021 portant nomination des membres du Gouvernement
- VULe Décret n°2021-114/PRE du 31 mai 2021 fixant les attributions des Ministères
- VULe Décret n°2022-001/PRE du 02 janvier 2022 portant remaniement Ministériel
- VULe Décret n°2025-082/PRE du 01 avril 2025 portant nomination d'un nouveau membre du Gouvernement

VULa Circulaire n°86/PAN du 28/05/2025 portant convocation de l'Assemblée nationale en séance publique
Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 06 Juin 2025.A ADOPTE, EN SA 4ème SEANCE PUBLIQUE DU
30/06/2025,

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

Le Code du Numérique est adopté.

Article 2

La présente Loi sera publiée au Journal Officiel dès sa signature.

Fait à Djibouti, le 06 Juillet 2025

Le Président de la République
Chef du Gouvernement
ISMAÏL OMAR GUELLEH